



PRIX JAMES A. VANCE

Cadres de référence

- Créé en 1977 en l'honneur de James A. Vance, un ancien président de l'Institut canadien des ingénieurs (ICI), le prix James A. Vance est octroyé à un ingénieur civil dont les loyaux services ont favorisé l'avancement de la Société.
- Le lauréat ou la lauréate doit être en train de terminer ou doit avoir récemment terminé son mandat dans un ou plusieurs postes successifs au niveau national. Le premier vice-président, le président élu, le président actuel ainsi que l'ancien président ne sont pas des postes en service éligibles puisque l'honneur de détenir le titre de président est déjà la plus haute distinction que la Société peut conférer.
- Le comité de sélection est composé du président sortant de la SCGC et des deux anciens présidents les plus récents. Les candidatures peuvent provenir de l'ensemble des membres (conformément à l'annonce générale et l'appel de candidatures pour les prix annuels qui paraissent dans la revue l'Ingénieur civil canadien, le bulletin électronique et les autres communications électroniques). Pour s'assurer que quelqu'un soumette une candidature pour ce prix, le comité de sélection peut également désigner des personnes qui le méritent.